Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL14*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 19/06/2026

LES CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : LES BASES DU CONTENTIEUX NON-MÉDICAL, MÉDICAL ET DU CONTRÔLE TECHNIQUE

Direction scientifique

Thomas Courvalin, avocat au barreau de Rouen

Notions et questions abordées

Le contentieux de la Sécurité sociale constitue un terrain procédural exigeant, où la moindre erreur de délai ou de juridiction peut rendre une action irrecevable. Cette formation propose une approche complète et structurée des recours ouverts aux assurés, aux employeurs et aux professionnels de santé. Le premier thème couvre le contentieux général : périmètre des litiges, recours préalable obligatoire devant la commission de recours amiable (CRA) et la commission médicale de recours amiable (CMRA), règles de délais et de forclusion, puis procédure devant le tribunal judiciaire spécialement désigné et voies de recours, en intégrant les règles propres à la CSG et à la tarification AT/MP. Le second thème est consacré au contentieux du contrôle technique, contentieux disciplinaire des professions de santé jugé par les sections des assurances sociales : juridictions compétentes, saisine et instruction, principe du contradictoire et droit de se taire, sanctions et leur publication, voies de recours et conséquences des sanctions.
À l'issue de la formation, l'avocat dispose d'une vision opérationnelle de l'ensemble de la chaîne contentieuse et des réflexes pour sécuriser chaque étape de la procédure.

Objectifs pédagogiques

• Identifier les catégories de litiges relevant du contentieux de la Sécurité sociale.
• Conduire le recours préalable obligatoire devant la commission de recours amiable (CRA) et la commission médicale de recours amiable (CMRA).
• Appliquer les règles de délais, de forclusion et d'opposabilité des voies de recours.
• Maîtriser la procédure devant le tribunal judiciaire spécialement désigné (TJSD) et les voies de recours, y compris les règles propres à la CSG et à la tarification AT/MP.
• Situer le contentieux du contrôle technique au sein des juridictions disciplinaires des professions de santé (sections des assurances sociales).
• Conduire la procédure devant la section des assurances sociales.
• Distinguer les différentes sanctions disciplinaires et leurs conséquences.
• Identifier les voies de recours en matière disciplinaire.

Programme

Thème n° 1 - Le contentieux général de la Sécurité sociale
• Le périmètre du contentieux et les juridictions compétentes
• Le recours préalable obligatoire : commission de recours amiable (CRA) et commission médicale de recours amiable (CMRA)
• Délais, forclusion et opposabilité des voies de recours
• Les voies de recours juridictionnelles et les règles particulières

Thème n° 2 - Le contentieux du contrôle technique (contentieux disciplinaire)
• Périmètre et juridictions compétentes : les sections des assurances sociales
• La saisine et l'instruction : délais, principe du contradictoire et droit de se taire
• Les sanctions disciplinaires et leur publication
• Les voies de recours et les conséquences des sanctions

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, le contentieux de la Sécurité sociale : contenu textuel, blocs interactifs, schémas, mises en situation et quiz de validation des acquis.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.